

---

PROVINCE DE LUXEMBOURG

## Lucéole, initiative citoyenne primée

Marc Vandermeir

Mis en ligne le 14/05/2012

-----

### **La coopérative décroche le prix de l'initiative solidaire citoyenne. Qui tombe à un moment-clé.**

*Dans une période de crise financière et économique grave, l'économie sociale et solidaire offre des perspectives innovantes pour répondre aux besoins qui ne sont pas couverts par les acteurs économiques traditionnels". C'est par ces mots que le député provincial à l'Economie sociale, Daniel Ledent, lançait il y a quelques temps un appel à projets 2012. C'est aussi dans cette perspective que, depuis sa création en octobre 2010, la coopérative Lucéole a entrepris de mobiliser de nouveaux coopérateurs pour les impliquer dans l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, en particulier de l'éolien, de manière à assurer une gestion, une exploitation et un contrôle citoyens sur la production et la fourniture d'énergie.*

Cette coopérative vient de se voir attribuer le premier prix dans la catégorie "Initiatives solidaires citoyennes" du concours "Economie sociale et initiatives solidaires" de la Province. La reconnaissance publique qu'offre ce prix, et la bourse qui lui est attachée, seront bien utiles au développement de Lucéole. *"Des moyens additionnels seront consacrés à la réalisation d'utils de communication dans le cadre de la campagne de souscription 2012-2013"*, expliquent les responsables de la coopérative.

Qui ajoutent : *"Les éoliennes représentent des investissements conséquents. Lucéole dispose d'un plan financier solide qui indique que la coopérative doit rassembler environ 1 million d'euros de fonds propres pour chaque éolienne à acquérir". "Le calcul est vite fait : si un coopérateur prend en moyenne 10 parts (à 100 euros), Lucéole a besoin de 1 000 coopérateurs pour chaque mât citoyen à ériger !"*

Profitant du prix, la coopérative lance un *"appel citoyen"* aux communes et à la Province. *"Depuis sa création, la coopérative milite pour établir des synergies locales entre activités publiques, citoyennes et privées afin d'obtenir un impact significatif en termes de développement local durable. Lucéole souhaite que les retombées économiques des parcs éoliens soient partagées par l'ensemble de la collectivité et invite en particulier les communes à prendre des parts significatives dans l'exploitation des éoliennes "publiques-citoyennes" sur les parcs qui voient le jour en sud Luxembourg, en particulier à Habay et à Fauvillers."*

Cet appel a d'ores et déjà été entendu par au moins une commune puisque, dans sa séance du 26 avril, le conseil communal de Tintigny a voté à l'unanimité une participation à hauteur de 4 000 euros dans Lucéole. *"La symbolique voulue par le bourgmestre Benoît Piedboeuf est claire : chaque habitant de la commune investit un euro ! Alors que de nombreuses voix s'étaient élevées à Tintigny pour s'opposer au projet éolien de Bellefontaine, dont les impacts environnementaux et les nuisances étaient jugés trop significatifs, la commune réaffirme son engagement à investir dans des projets de développement durable sur les sites adéquats."*

**Infos : [www.luceole.be](http://www.luceole.be); [michel.dolmans@luceole.be](mailto:michel.dolmans@luceole.be). Tél : 0 498.51.40.67.**

---

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

